



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SpineGuard

Société Anonyme
au capital de 2 374 523 €

10, Cours Louis Lumière
94300 Vincennes

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SpineGuard

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société SpineGuard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SpineGuard** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note 17 de l'annexe des comptes annuels qui expose les hypothèses sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 7 « Titres de participation, créances rattachées et créances commerciales » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde cette valeur recouvrable, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.
- Le fonds de commerce est évalué sur la base de sa valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 2 « Fonds commercial » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde cette valeur recouvrable, et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2024

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Olivier Bochet

Associé

SpineGuard®



I. Comptes sociaux de la Société SpineGuard pour l'exercice clos au 31 décembre 2023

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	344 588	1 931 328	2 275 916	2 698 279
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)		390 653	390 653	736 047
Chiffre d'affaires net	344 588	2 321 981	2 666 570	3 434 326
Production stockée				
Production immobilisée			211 530	462 761
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			17 500	7 000
Reprises sur provisions et transfert de charges			51 152	32 900
Autres produits			23 477	40 368
			2 970 229	3 977 355
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			961 730	915 782
Variation de stocks		-	202 783	106 850
Achat de matières premières et autres approvisionnements			110 605	169 557
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			2 271 472	2 082 039
Impôts, taxes et versements assimilés			57 068	40 009
Salaires et traitements			1 318 291	1 229 521
Charges sociales			589 775	455 502
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			634 759	208 373
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			25 000	25 000
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				11 353
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			3 203	
Autres charges			93 497	181 655
			5 862 617	5 211 941
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 2 892 388	- 1 234 586
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)			1 606	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				7
Autres intérêts et produits assimilés (3)			44 808	203
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			568	3 001
			46 982	3 211
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			9 013	298
Intérêts et charges assimilées (4)			276 667	355 029
Différences négatives de change			7 883	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			9 435	15 382
			302 998	370 709
RESULTAT FINANCIER			- 256 017	- 367 499
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			- 3 148 405	- 1 602 085

	31/12/2023	31/12/2022
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	158 164	180 261
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	158 164	180 261
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	- 32 697	58 319
Sur opérations en capital	52 873	5 818
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	20 176	64 137
RESULTAT EXCEPTIONNEL	137 988	116 124
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 286 241	- 228 644
Total des produits	3 175 375	4 160 827
Total des charges	5 899 551	5 418 144
BENEFICE OU PERTE	- 2 724 176	- 1 257 317
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 023	9 222

	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 698 605	1 480 181	218 425	330 394
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	1 233 060	799 622	433 439	502 122
Fonds commercial (1)	3 082 055		3 082 055	3 082 055
Autres immobilisations incorporelles	852 603		852 603	641 073
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	382 213	345 503	36 710	6 576
Autres immobilisations corporelles	243 051	212 793	30 258	39 819
Immobilisations corporelles en cours	6 296		6 296	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	11 414 373		11 414 373	11 414 373
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	7 319		7 319	20 318
Prêts				
Autres immobilisations financières	112 795		112 795	110 245
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 032 371	2 838 099	16 194 274	16 146 975
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	795 245		795 245	594 325
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 352 400	392 300	1 960 100	1 472 934
Autres créances	804 424		804 424	385 512
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 512 483		1 512 483	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 064 458		2 064 458	3 642 114
Charges constatées d'avance (3)	208 481		208 481	246 882
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 737 492	392 300	7 345 191	6 341 767
Frais d'émission d'emprunt à étaler	52 083		52 083	77 083
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif	9 311		9 311	298
TOTAL GENERAL	26 831 258	3 230 399	23 600 859	22 566 123
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2.374 524 €)	2 374 523	1 664 429
Primes d'émission, de fusion, d'apport	41 450 574	37 412 976
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	50 500	28 250
- Autres Réserves		
Report à nouveau	- 22 300 210	- 21 042 893
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 2 724 174	- 1 257 317
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 851 213	16 805 446
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	9 311	298
Provisions pour charges	31 271	44 195
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 582	44 493
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 756 686	3 566 568
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 150	648
Emprunts et dettes financières (3)	248 622	200 360
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248 557	1 138 413
Dettes fiscales et sociales	347 298	504 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74 897	218 471
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	4 677 210	5 629 356
Ecarts de conversion Passif	31 852	86 829
TOTAL GENERAL	23 600 857	22 566 124
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 609 953	2 972 365
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 067 257	2 656 993
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 150	648
(3) Dont emprunts participatifs		

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2.374 524 €)	2 374 523	1 664 429
Primes d'émission, de fusion, d'apport	41 450 574	37 412 976
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	50 500	28 250
- Autres Réserves		
Report à nouveau	- 22 300 210	- 21 042 893
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 2 724 174	- 1 257 317
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 851 213	16 805 446
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	9 311	298
Provisions pour charges	31 271	44 195
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 582	44 493
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 756 686	3 566 568
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 150	648
Emprunts et dettes financières (3)	248 622	200 360
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248 557	1 138 413
Dettes fiscales et sociales	347 298	504 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74 897	218 471
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	4 677 210	5 629 356
Ecart de conversion Passif	31 852	86 829
TOTAL GENERAL	23 600 857	22 566 124
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 609 953	2 972 365
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 067 257	2 656 993
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 150	648
(3) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à Boulder aux États-Unis, SpineGuard est une entreprise innovante qui déploie sa technologie digitale DSG® de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X pour sécuriser et simplifier le placement d'implants osseux. La société conçoit, développe et commercialise à travers le monde des dispositifs médicaux intégrant sa technologie. Plus de 100.000 chirurgies ont été sécurisées à ce jour grâce à DSG® et de nombreuses

études scientifiques dont 32 publiées dans des revues médicales de référence, ont établi sa fiabilité, sa précision et autres bénéfiques pour les patients, les chirurgiens, le personnel hospitalier et les systèmes de santé. Forte de ces fondamentaux et de partenariats stratégiques, SpineGuard étend les applications de sa technologie DSG® au traitement des scolioses par voie antérieure, la fusion de l'articulation sacro-iliaque, l'implantologie dentaire et les innovations telles que la vis pédiculaire et le foret « intelligents » ou la robotique chirurgicale. DSG® a été inventée par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem, la société est engagée dans une démarche RSE.

La Société s'est introduite sur le marché Euronext Growth à Paris le 26 avril 2013.

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 23 600 857€ et, au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de (2.724.174)€.

Cet exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, tel que modifié par tous les règlements ultérieurs de l'ANC. La présentation des résultats issus de la comptabilité, et les techniques d'informations se fondent sur des principes comptables dont le respect du principe de prudence est un des éléments de la sincérité des comptes et dont découlent l'évaluation des éléments du bilan et la détermination du résultat de chaque exercice :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Principe de rattachement des charges et des produits par exercice.

Les états financiers sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 17 avril 2024.

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables français et des Règlements de l'Autorité des Normes Comptables. Les règles et méthodes prescrites ont été appliquées dans le respect des principes généraux énoncés dans le Code de commerce, et, en particulier ceux de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, d'enregistrement des éléments en comptabilité au coût historique, de prudence et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commission et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Frais de recherche et développement : 5ans

Brevets : 20 ans

Logiciels : 1 - 3 ans

Sets d'instruments réutilisables : 2 ans

Installation Agencement et Aménagement Divers : 2 - 3 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Mobilier : 10 ans

L'état de variation des immobilisations et des amortissements s'établit comme suit :

CADRE A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
<i>En Euros</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I	1 698 606		-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	4 956 189		380 895
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		245 430		41 555
Installations techniques, matériel et outillage industriels		198 304		9 328
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		140 816		14 257
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-		
Avances et acomptes				
	Total III	584 551		65 139
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		11 414 373		
Autres titres immobilisés		20 318		58 377
Prêts et autres immobilisations financières		110 245		2 550
	Total IV	11 544 936		60 926
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		18 784 281		506 961
CADRE B		Diminutions		Réévaluations
		Par virement	Par cession	
<i>Valeur d'origine</i>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	(I)			1 698 606
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	169365,12		5 167 719
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions		21 541		265 444
Installations techniques, matériel et outillage industriels				207 632
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 886		152 187
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				-
Avances et acomptes				
	Total III	24 427		625 263
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				11 414 373
Autres titres immobilisés		71 375		7 319
Prêts et autres immobilisations financières				112 794
	Total IV	71 375		11 534 486
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		95 803		19 026 074

Opérations effectuées par la Société sur ses propres titres

Depuis le 25 avril 2013, la Société a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier. Il est confié à la société Tradition Securities And Futures (TSAF) depuis le 1^{er} novembre 2017 dans les mêmes conditions que précédemment.

En vertu de ce contrat, la Société détenait au 31 décembre 2023, 36 667 de ses propres actions, représentant 0,08% de son capital.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres titres :

- Achat de 77 550 actions au cours moyen de 0,55657 Euros
- Vente de 75 883 actions au cours moyen de 0,62032 Euros

NOTE 2 : FONDS COMMERCIAL

Le 6 avril 2009, les sociétés SPINEVISION SAS (le cédant) et SpineGuard SA (l'acquéreur) ont conclu un contrat de cession de fonds de commerce portant sur tous les actifs & passifs affectés aux produits PediGuard du cédant. Le fonds de commerce est évalué à son coût d'acquisition. Il n'est pas amorti mais fait l'objet de tests de valeur, si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, sa valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par l'utilisation continue de l'actif testé. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Le fonds de commerce (valeur au 31 décembre 2022 : 3 082 055 €) a fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les hypothèses retenues par la Société au 31 décembre 2023, identiques à celles utilisées en 2022, sont :

- Taux d'actualisation : 12,07 %
- Taux de croissance à l'infini : 2 %

Une hausse du taux d'actualisation de 2 points n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

Une baisse du taux de croissance à l'infini de 1 point n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

La combinaison de ces deux scénarios n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

A partir de données de marchés disponibles et au regard de la croissance réalisée au cours des exercices présentés, des estimations de ventes et de pénétration du marché par la plateforme DSG ont été réalisées pour les Etats-Unis et le reste du monde.

Elles prennent également en compte le co-développement et la commercialisation de la vis intelligente et des PediGuard filetés dotés de la technologie DSG de guidage chirurgical en temps réel.

Des jugements ont également été apportés par la Société pour tenir compte de facteurs de risque dérivés des projections et retenir des hypothèses relatives à la probabilité de succès de ses projets de recherche et développement en cours.

Ces analyses ont permis à la Société d'élaborer des projections de flux de trésorerie sur cinq ans en corrélation avec le stade de développement de la Société, son business model et sa structure de financement.

Au 31 décembre 2023, les analyses de sensibilité du plan d'affaires ne génèrent pas de risque de perte de valeur.

NOTE 3 : CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Un crédit d'impôt recherche a été calculé au titre de l'exercice pour un montant de 286 241 euros.

NOTE 4 : FRAIS DE RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2013, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet Miniaturisation ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 148 337€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2014, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet EMG Sheath ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 48 096€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2015, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet PediGuard Threaded ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 404 602€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2016, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet New PCBA (nouvelle carte électronique) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 103 641€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a eu aucune capitalisation de dépenses liées aux frais de recherche.

Au cours de l'exercice 2018, il n'y a eu aucune capitalisation de dépenses liées aux frais de recherche.

Au cours de l'exercice 2019, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet DSG-Connect (visualisation du signal DSG) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 176 884€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2020, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet DSG-Connect (visualisation du signal DSG) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 158 244€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2021, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre des projets DSG-Connect (visualisation du signal DSG), PediGuard Threaded, Smart Universal Drill [SUD] et FAROS Robotique ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 403 032 €. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2022, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre des projets Smart Universal Drill [SUD] et FAROS Robotique ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 462 760,44€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2023, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre des projets Smart Universal Drill [SUD], FAROS Robotique, et PSIF Omnia ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 211 530,31€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

NOTE 5 : STOCKS

Les stocks sont valorisés au Coût Moyen Unitaire Pondéré.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE 6 : CREANCES & DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	112 795		112 795
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	392 460	392 460	
Autres créances clients	1 959 940	1 959 940	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 953	1 953	
Impôts sur les bénéficiaires	286 241	286 241	
Taxe sur la valeur ajoutée	202 175	202 175	
Autres impôts taxes et versements assimilés	2 653	2 653	
Divers	86 732	86 732	
Groupe et associés (2)	224 669	224 669	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	208 481	208 481	
Total	3 478 101	3 365 305	112 795

Il n'existe pas de produits à recevoir au 31 décembre 2023.

Les charges constatées d'avance de 208 K€ sont principalement constituées :

- d'éléments nécessaires à la fabrication de produits PediGuard non réceptionnés ou non validés par la qualité à hauteur de 115 K€.
- de coûts afférents à la location des locaux de Vincennes à hauteur de 36 K€
- de frais relatifs aux congrès à hauteur de 15 K€
- de frais relatifs aux assurances à hauteur de 5 K€
- de diverses prestations à hauteur de 37 K€

Le détail des charges à payer est le suivant :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	1 849 936	840 416	1 009 519	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine	1 150	1 150		
- à plus d'un an à l'origine	906 750	48 750	195 000	663 000
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	248 622	193 049	55 573	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248 557	1 123 256	63 364	61 937
Personnel et comptes rattachés	70 066	70 066		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	254 258	236 545	9 142	8 571
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	22 974	22 974		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	74 897	74 897		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 677 209	2 611 103	1 332 598	733 508

(1) Emprunts soucrits en cours d'exercice

-

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

809 883

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

-

NOTE 7 : TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES ET CREANCES COMMERCIALES.

La Société détient 1 000 titres de la société SPINEGUARD Inc., soit 100% de son capital. La valeur unitaire de ces titres de participation est de 0,01 \$.

Au bilan, la valeur des titres est de 11 414 373 € inchangée par rapport au 31 décembre 2021 et 2022.

Par ailleurs, la Société détient sur sa filiale les créances suivantes :

Clients :	1 668 147€	(1 843 302 USD)
-----------	------------	-----------------

Au 31 décembre 2023, elle affiche un chiffre d'affaires de 2 767 K\$ et résultat net négatif de 1 417 K\$.

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur recouvrable qui tient compte entre autres de données de marchés disponibles notamment de « multiples » observés sur des transactions récentes au niveau d'acteurs opérant dans le même secteur d'activité que la société.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur recouvrable devient inférieure au coût d'acquisition.

NOTE 8 : VALEURS MOBILIERES

La valeur est constituée du coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur du portefeuille est inférieure à la valeur historique, une provision est constituée du montant de la différence.

NOTE 9 : OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur nominale, une provision est constituée du montant de la différence.

Les transactions en devises étrangères sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les créances et les dettes en devises sont converties en euro sur la base des taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts résultants de cette actualisation sont portés en "écart de conversion" au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2023, le capital social s'établit à 2 374 523,05 euros. Il est divisé en 47 490 461 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,05€.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

Tableau d'évolution du capital social :

Nature des opérations	Capital en €	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale en €	Capital social en €
Au 31 décembre 2021	1 486 729		29 734 572	0,05	
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	92	1 840	29 736 412	0,05	1 486 821
Augmentation de capital suite à une conversion de créance	4 292	85 836	29 822 248	0,05	1 491 112
Attribution définitive d'actions gratuites – incorporation de réserves	71 000	1 420 000	31 242 248	0,05	1 562 112
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	63	1 260	31 243 508	0,05	1 562 175
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	24 893	497 856	31 741 364	0,05	1 587 068
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	53 006	1 060 129	32 801 493	0,05	1 640 075
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	184	3 682	32 805 175	0,05	1 640 259
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	20	400	32 805 575	0,05	1 640 279
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	24 150	483 002	33 288 577	0,05	1 664 429
Au 31 décembre 2022	1 664 429		33 288 577	0,05	
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	47 028	940 556	34 229 133	0,05	1 711 457
Attribution définitive d'actions gratuites – incorporation de réserves	250	5 000	34 234 133	0,05	1 711 707
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	19 714	394 282	34 628 415	0,05	1 731 421
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	24 553	491 065	35 119 480	0,05	1 755 974
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	23 189	463 783	35 583 263	0,05	1 779 163
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	20	400	35 583 663	0,05	1 779 183
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	19 549	390 981	35 974 644	0,05	1 798 732
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	19 685	393 700	36 368 344	0,05	1 818 417
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	35 251	705 019	37 073 363	0,05	1 853 668
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	100 368	2 007 360	39 080 723	0,05	1 954 036
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	312	6 244	39 086 967	0,05	1 954 348
Augmentation de capital XR	25 000	500 000	39 586 967	0,05	1 979 348
Attribution définitive d'actions gratuites – incorporation de réserves	20 250	405 000	39 991 967	0,05	1 999 598
Augmentation de capital avec maintien DPS	374 925	7 498 494	47 490 461	0,05	2 374 523
Au 31 décembre 2023	2 374 523		47 490 461	0,05	

NOTE 11 : PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au 31.12.2022	Augmentations	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin d'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	298	19 429	10 417	9 311
Provisions pour pensions et obligations similaires	44 195		12 924	31 271
Provisions pour impôts	-			
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-			
Provisions pour grosses réparations	-			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	-			
Autres provisions pour risques et charges	-			
Total I	49 907	19 429	23 340	40 582
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles	-			
Sur immobilisations corporelles	-			
Sur titres mis en équivalence	-			
Sur titres de participation	-			
Sur autres immobilisations financières	-			
Sur stocks et en-cours	-			
Sur comptes clients	25 117	411 810	44 628	392 300
Autres dépréciations	-			
Total II	25 117	411 810	44 628	392 300
TOTAL GENERAL (I + II)	75 025	431 239	67 968	432 882
	- d'exploitation	431 239	67 968	
	Dont dotations et reprises : - financières	-	-	
	- exceptionnelles	-	-	

NOTE 12 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES ET AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunt obligataire Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital

Le 26 septembre 2018, la Société a signé un contrat obligataire non convertible avec les sociétés permettant une levée de fonds potentielle de 6.000 K€, à la discrétion de la Société.

Emission de la tranche 1 de 4 500 K€ le 26 septembre 2018

Une première tranche d'une valeur totale de 4.500 K€ a été émise le 26 septembre 2018, assortie de 284 092 BSA qui permettent en cas d'exercice l'émission de 284 092 actions à compter du tirage de la tranche (cf. caractéristiques des BSA).

Les obligations ainsi émises ont les caractéristiques suivantes :

- Echancier de remboursement :
 - Franchise de remboursement du capital de 12 mois à compter de l'émission (soit jusqu'en septembre 2019 puis,
 - 208 K€ par mois d'octobre 2019 à septembre 2021 inclus,
- Intérêts : Paiement d'intérêts mensuels au taux annuel de 9,95%.

Caractéristiques des BSA

Les BSA ont quant à eux les caractéristiques suivantes :

- Nombre de BSA : 284 092
- Nombre maximum d'actions à émettre : 284 092
- Prix d'exercice : 1,76 €
- Conditions d'exercice :
 - 284 092 bons à compter de la date d'émission, durant une période de 10 ans (284 092 actions à émettre),

NOTE 13 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES, BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES.

Attributions de l'exercice clos au 31 décembre 2023

Le 9 janvier 2023, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 44.000 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 44.000 actions ordinaires sont devenus caducs.

Le 9 janvier 2023, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 8.217 stock-options dont l'exercice donnait droit à 8.217 actions ordinaires sont devenus caducs.

Le Conseil d'administration du 20 mars 2023 a constaté l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement le 26 janvier 2021 soit un nombre de 5.000 actions nouvelles, pour une augmentation de capital de 250 euros, prélevés sur le poste de réserves disponibles.

Le Conseil d'administration du 20 mars 2023 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 85.000 actions gratuites attribuées le 9 novembre 2021 et constaté leur caducité.

Le Conseil d'administration du 5 juin 2023, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 30 juin 2022, a émis 170.000 bons de souscription d'actions ordinaires au prix de 0,04€ par bon, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire au prix de 0,51€ par action ordinaire, au profit d'un chirurgien et de trois partenaires de la Société.

Le Conseil d'administration du 5 juin 2023, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 30 juin 2022, a attribué 905.000 actions gratuites au profit des salariés et des fondateurs de SpineGuard SA.

Le 18 septembre 2023, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 10.000 stock-options dont l'exercice donnait droit à 10.000 actions ordinaires sont devenus caducs.

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2023 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 20.000 actions gratuites attribuées le 9 novembre 2021 et constaté leur caducité.

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2023 a constaté l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement le 9 novembre 2021 soit un nombre de 405.000 actions nouvelles, pour une augmentation de capital de 20 250 euros, prélevés sur le poste de réserves disponibles.

Le 21 novembre 2023, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 101.766 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 101.766 actions ordinaires sont devenus caducs.

Le Conseil d'administration du 21 novembre 2023 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 20.000 actions gratuites attribuées le 5 juin 2023 et constaté leur caducité.

La Société a émis les plans d'options, d'actions gratuites et de BSA suivants :

Tableau synthétique des options de souscription d'actions au 31 décembre 2023.

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre d'options en circulation				31/12/2023	Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2022	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés		
9 janvier 2013	Options	8 217	-	-	8 217	-	-
18 septembre 2013	Options	10 000	-	-	10 000	-	-
23 mai 2017	Options	31 376	-	-	-	31 376	31 398
		49 593	-	-	18 217	31 376	31 398

Tableau synthétique des BSA au 31 décembre 2023.

Des bons de souscriptions d'actions ont été attribués aux fondateurs (BSA-C), des Conseils (BSA-A), des chirurgiens (BSA-B) et des salariés (BSA-D).

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de BSA en circulation				31/12/2023	Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2022	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés		
9 janvier 2013	BSA - A	30 000	-	-	30 000	-	-
9 janvier 2013	BSA - B	14 000	-	-	14 000	-	-
21 novembre 2013	BSA - A	50 596	-	-	50 596	-	-
21 novembre 2013	BSA - B	50 022	-	-	50 022	-	-
21 novembre 2013	BSA - C	1 148	-	-	1 148	-	-
21 novembre 2013	BSA - D	0	-	-	-	0	-
16 octobre 2014	BSA - B	8 787	-	-	-	8 787	8 793
22 mars 2016	BSA - A	21 985	-	-	-	21 985	22 001
9 novembre 2017	BSA - A	17 500	-	-	-	17 500	17 512
30 janvier 2018	BSA - A	1 777	-	-	-	1 777	1 778
14 mars 2018	BSA - B	5 000	-	-	-	5 000	5 004
18 septembre 2018	BSA - A	20 000	-	-	-	20 000	20 014
15 novembre 2018	BSA - A	50 224	-	-	-	50 224	50 260
15 novembre 2018	BSA - B	14 000	-	-	-	14 000	14 010
15 octobre 2019	BSA - A	70 000	-	-	-	70 000	70 049
14 mai 2020	BSA - B	50 000	-	-	-	50 000	50 035
14 mai 2020	BSA - A	210 000	-	-	-	210 000	210 148
9 novembre 2021	BSA - A	150 000	-	-	-	150 000	150 106
9 novembre 2021	BSA - B	195 000	-	-	192 459	2 541	2 543
16 mai 2022	BSA - B	25 000	-	-	-	25 000	25 018
5 juin 2023	BSA - B	-	50 000	-	-	50 000	50 035
5 juin 2023	BSA - A	-	120 000	-	20 000	100 000	100 071
		985 039	170 000	-	358 225	796 814	797 377

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de bons en circulation				31/12/2023	Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2022	Attribués	Exercés	Caducs		
26 septembre 2018	BSA Harbert (1)	50	-	-	-	50	142 150
26 septembre 2018	BSA Norgine (1)	50	-	-	-	50	142 150
		100	-	-	-	100	284 300

(1) Chacun des 100 BSA octroyés à Norgine et Harbert donnent chacun droit à 2 841 actions, soit au total 284 100 actions.

Tableau synthétique des actions gratuites au 31 décembre 2023

Date d'attribution	Type	Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 31/12/2022	Evolution du nombre d'actions gratuites			Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 31/12/2023
			Attribuées au cours de l'exercice	Acquises et émises au cours de la période	Caduques au cours de la période	
26 janvier 2021	Actions gratuites	5 000	-	5 000	-	-
9 novembre 2021	Actions gratuites	510 000	-	405 000	105 000	-
24 juin 2022	Actions gratuites	75 000	-	-	-	75 000
5 juin 2023	Actions gratuites	-	405 000	-	20 000	385 000
5 juin 2023	Actions gratuites	-	500 000	-	-	500 000
		590 000	905 000	410 000	125 000	960 000

Tableau synthétique des bons de souscriptions d'actions remboursables au 31 décembre 2023

Entre 2021 et 2023, la Société a procédé aux tirages suivants sur sa ligne de bons à souscription d'actions remboursables (BSAR) établie avec la société Nice & Green le 8 avril 2021 :

Date d'émission BSAR	BSAR	Valeur des BSAR
19 avril 2021	1 à 50	1 000 000 €
17 mai 2021	51 à 100	1 000 000 €
10 juin 2021	101 à 150	1 000 000 €
24 juin 2021	151 à 175	500 000 €
23 août 2021	176 à 250	1 500 000 €
8 juin 2022	251 à 300	1 000 000 €
5 décembre 2022	301 à 350	1 000 000 €
21 février 2023	351 à 400	1 000 000 €
21 mars 2023	401 à 450	1 000 000 €
30 mars 2023	451 à 500	1 000 000 €
TOTAL EMIS	500	10 000 000 €
Solde à émettre	-	-
TOTAL PROGRAMME	500	10 000 000 €

Date de conversion des BSAR	# des BSAR	# d'actions dues à l'investisseur	Prix de conversion
26 avril 2021	1 à 25	379 046	1,3191 €
6 mai 2021	26 à 50	407 763	1,2262 €
25 mai 2021	51 à 67	314 436	1,0813 €
27 mai 2021	68 à 84	319 669	1,0636 €
2 juin 2021	85 à 100	300 864	1,0636 €
14 juin 2021	101 à 118	325 526	1,1059 €
25 juin 2021	119 à 175	1 021 322	1,1162 €
23 août 2021	176 à 250	1 424 230	1,0532 €
23 juin 2022	251 à 268	497 856	0,7231 €
21 juillet 2022	269 à 300	1 060 129	0,6037 €
16 décembre 2022	301 à 313	483 002	0,5383 €
9 janvier 2023	314 à 338	940 556	0,5316 €
1 février 2023	339 à 350	394 282	0,6087 €
22 février 2023	351 à 368	491 065	0,7331 €
24 février 2023	369 à 385	463 783	0,7331 €
6 mars 2023	386 à 400	390 981	0,7673 €
23 mars 2023	401 à 415	393 700	0,7620 €
7 avril 2023	416 à 440	705 019	0,7092 €
28 avril 2023	441 à 500	2 007 360	0,5978 €
TOTAL EMIS		12 320 589	

NOTE 14 : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des membres du Conseil d'administration est la suivante :

Rémunération des mandataires sociaux (en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations brutes fixes versées	394 509	360 882
Rémunérations brutes variables versées liées à la performance 2022	24 724	-
Avantages en nature	4 369	4 369
Rémunérations en qualité d'administrateurs (anciens jetons de présence)	60 000	60 000
TOTAL	483 602	425 252

La rémunération des dirigeants s'entend hors attribution d'instruments de capitaux propres.

Par ailleurs, la Société a mis en place des contrats de consulting et de royalties avec un administrateur non dirigeant. La charge constatée à ce titre est la suivante (en euros) :

	31/12/2023	31/12/2022
Contrat de redevances avec Maurice Bourlion Conclu en Novembre 2006. Maurice Bourlion reconnaît pleine et entière propriété sur certains brevets et renonce à tout droit de propriété sur lesdits brevets, en contrepartie de quoi, la Société paie à Maurice Bourlion une redevance de 2.5% du prix de vente HT de tout dispositif livré ou transmis.	186 796	253 691
Contrat d'exploitation sur les brevets Entry Point avec Maurice Bourlion Conclu en 15 mars 2015 La société paie des royalties de 2% à Maurice Bourlion pour l'exploitation de ces brevets avec un minima annuel.		(1)

(1) Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, la société a procédé à l'acquisition de brevets ultra-son auprès de Maurice Bourlion pour 156 K€ dont 100 K€ ont fait l'objet d'une compensation de créance dans le cadre d'une augmentation de capital. Cette acquisition rend caduque le contrat d'exploitation sur les brevets Entry Point

NOTE 15 : INDEMNITES DE DEPART LA RETRAITE

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements en conformité avec la recommandation 2003-R 01 du CNC sont les suivantes :

Application de la convention collective des ingénieurs et cadres de la métallurgie.

HYPOTHESES	31/12/2023	31/12/2022
Convention collective	Métallurgie	
Taux d'actualisation	4,10%	3,75%
Age de départ à la retraite	65 – 67 ans	65 – 67 ans
Augmentation annuelle future des salaires	1,00%	1,00%
Table de mortalité	INSEE 2019	INSEE 2019
Rotation du personnel	Moyen (Turn-over moyen)	Moyen (Turn-over moyen)

A la clôture l'engagement comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 31 271 €.

L'effectif à la fin de l'exercice 2023 est de 16 personnes par rapport à 16 personnes dont 1 alternante au 31 décembre 2022.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (« CPF ») se substitue au droit individuel à la formation (« DIF »).

Covenants financiers

Néant

Sûretés et nantissements

Le Conseil d'administration du 28 août 2018, en vue de garantir les engagements souscrits par la Société dans le cadre de l'Emission Obligataire, a autorisé, au profit des sociétés Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital, l'octroi des sûretés.

Celles-ci ont été mises en place le 26 septembre 2018 et sont constituées comme suit :

- i. un acte de nantissement de droits de propriété industrielle intitulé «Intellectual Property Security Agreement » portant sur certaines marques et brevets américains détenus par la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- ii. un acte de nantissement de droits de propriété industrielle intitulé «Contrat de nantissement de droits de propriété industrielle» portant sur certains brevets détenus par la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- iii. une convention de garantie et sûreté US intitulée « Guaranty and Security Agreement », portant sur les actifs présents et futurs de la filiale US de la Société, conclue entre la Société SpineGuard Inc., filiale de la Société, avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- iv. un acte de nantissement de soldes de comptes bancaires intitulé «Pledge of Bank Accounts Balances Agreement (contrat de nantissement des soldes de comptes bancaires), portant sur l'ensemble des comptes bancaires français détenus auprès de la banque de la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA et ;
- v. un acte de nantissement de soldes de comptes bancaires américain intitulé «Deposit Account Control Agreement (DACA), portant sur l'ensemble des comptes bancaires américains détenus auprès de la banque de la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;

étant précisé que ces sûretés ont toutes été effectivement octroyées le 26 septembre 2018 et seront levées à l'échéance à bonne fin de la dernière émission obligataire.

NOTE 17 : CONTINUITE D'EXPLOITATION

Bien que la Société ait généré une perte de -2 748 K€ au titre de l'exercice 2023, l'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu :

- du niveau de la trésorerie consolidée et des équivalents de trésorerie au 31 décembre 2023, qui s'élève à 2 868 K€,
- des actifs financiers courants de 1 000 K€,
- de l'encaissement prévisionnel du CIR 2023 pour un montant de 286 K€,
- de la trésorerie consommée par l'activité attendue sur 2024,
- de la ligne en fonds propres Horizon de Nice & Green mise en place le 31 mai 2023 pour un montant de 7,5 M€ et dont aucun tirage n'a été effectué,
- de la recherche active de financements ;
- de la recherche active de financements alternatifs, notamment par la conclusion d'accords stratégiques de partenariats avec l'industrie.

NOTE 18 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Voici les faits marquants qui ont fait l'objet, pour la plupart, de communiqués de presse en 2023 :

8 mars 2023	Atteinte de nouveaux résultats remarquables dans le développement de l'application robotique de DSG® : Détection robotisée de brèche osseuse avec 100% d'efficacité à nouveau prouvée expérimentalement en laboratoire.
16 mai 2023	SpineGuard et XinRong Medical Group, un des leaders de la medtech chinoise, annoncent l'extension de leur collaboration avec la signature de trois accords concomitants.
31 mai 2023	Mise en place d'un financement obligataire d'un montant nominal maximum potentiel de 7 500 000 euros avec Nice & Green S.A, société d'investissement partenaire de la société depuis 2017.
13 juillet 2023	<p>SpineGuard annonce la réalisation d'une large commande de produits PediGuard de la part de XinRong Medical Group (un des leaders de la medtech chinoise) pour 448 PediGuard Straight. En parallèle SpineGuard a mandaté un agent réglementaire indépendant, choisi en concertation avec XinRong, pour mener à bien l'homologation des autres versions du PediGuard non encore enregistrées en Chine : les PediGuard Curved, XS, Canulated et Threaded tous intégrant la technologie DSG (Dynamic Surgical Guidance) de guidage chirurgical en temps réel et sans rayons-X.</p> <p>De plus, la société XinRong investit au capital de SpnieGuard, selon les termes annoncés le 16 mai 2023, par l'émission de 500 000 actions au prix unitaire de 1,00€, soit un apport en capital de 500 K€, assorti d'une période de <i>lock-up</i> de 18 mois.</p>

05 septembre 2023	SpineGuard renforce sa propriété intellectuelle avec l'obtention d'un nouveau brevet au Brésil.
18 septembre 2023	Présentation en podium des résultats de la technologie DSG® de SpineGuard appliquée à la robotique lors de la conférence CRAS.
15 novembre 2023	SpineGuard lance une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
07 décembre 2023	Réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant brut de 1,5 M€.

NOTE 19 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les évènements postérieurs à la clôture sont :

6 février 2024	SpineGuard franchit le cap des 100 000 chirurgies et des 30 publications avec la technologie DSG®
5 mars 2024	SpineGuard franchit une étape significative de son plan réglementaire pour renforcer son offre PediGuard® en Chine